

• Le fonctionnement du service

Le Transport À la Demande (TAD) de Ploërmel Communauté **fonctionne sur l'ensemble du territoire de 9h à 17h en continu. Le territoire est découpé en 3 zones** avec pour chacune d'entre elle une commune identifiée comme destination principale de rabattement : Josselin, Mauron et Ploërmel.

Le TAD fonctionne en porte à point : les utilisateurs sont pris à une adresse (à leur domicile par exemple) et sont déposés à un arrêt situé dans la commune de rabattement de la zone. C'est la commune de prise en charge qui détermine la commune de rabattement (*cf. carte du zonage page 26*).

Exemples :

- Un usager pris en charge à Ménéac sera déposé à Mauron,
- Un usager pris en charge à Mohon sera déposé à Josselin,
- Un usager pris en charge à Campénéac sera déposé à Ploërmel.

Avec un même titre de transport il est possible de combiner un TAD avec un trajet RIV Bus.

À noter que, pour assurer une bonne complémentarité entre le réseau de lignes de bus et le TAD, **l'utilisation du TAD ne sera pas possible si le trajet demandé est réalisable à l'aide de l'offre de lignes de bus.**

Retrouvez le règlement du service sur le site riv-info.bzh



• Les modes de réservation

Les réservations de trajets (aller-retour ou aller simple) se font **par téléphone au numéro suivant 02 97 67 63 70**. La centrale de réservation est ouverte de 9h à 17h en semaine et de 9h à 16h30 le samedi.

Ainsi, pour un départ par exemple le lundi matin à 9h, il est impératif de réserver son trajet avant 16h30 le samedi. **Seules les demandes effectuées 2h avant le trajet seront prises en compte.**

Pour une bonne gestion du service, **il est expressément demandé à l'usager d'annuler une réservation au plus tard 1h avant le trajet**. Aussi, sauf circonstances justifiant ce manquement, une exclusion du service pourra être envisagée.

Enfin, **concernant la billetterie, les moyens de paiement et les points de vente ce sont exactement les mêmes modalités que pour le RIV Bus** (*cf. page 3*).

+ N° de réservation 02 97 67 63 70

